

# CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 14 juin 2024 à 19 heures 30 minutes  
salle du conseil  
Quorum : 6

**Présents :** M. BARRÉ Olivier, Mme FORTIER Aurélie, M. GOUTTERATEL Pierre, M. MONACO Jean-Claude, M. PICARD Jean-Michel, Mme SAGOT Laetitia

**Procuration(s) :** M. SARRIEN Jacques donne pouvoir à M. BARRÉ Olivier, Mme CAIRUS Josiane donne pouvoir à M. GOUTTERATEL Pierre

**Absent(s) :** M. BOUTROY Xavier

**Excusé(s) :** Mme BERNARD Marianne, Mme CAIRUS Josiane, M. SARRIEN Jacques

**Secrétaire de séance :** M. MONACO Jean-Claude

**Président de séance :** M. BARRÉ Olivier

### 1 - Approbation du compte rendu de la séance précédente

**VOTE : Adoptée à l'unanimité**

### 2 - Points sur les projets

- Projet Maison d'assistantes maternelles (MAM) dans la maison du Moulin Queurot

Mme Sagot rapporte au conseil municipal qu'il y a très peu d'assistantes maternelles sur le couchois, que la création d'une MAM sur la commune de St Maurice les Couches serait une opportunité, une ouverture vers les communes du RPI.

Il s'agirait pour le bâtiment proposé de 3 assistantes maternelles maximum, qui pourraient accueillir 12 enfants maximum. Ce sont ces assistantes maternelles qui choisiront les familles.

- Travaux de Voirie

Jean-Michel PICARD en charge du dossier voirie attend le devis de SNT-PAM, le devis d'Eurovia est de 295m<sup>2</sup> pour 12000€ environ.

- Maintenance de l'horloge des cloches de l'église

la société Horloges Plaire a envoyé un devis suite à leur intervention d'entretien. il serait nécessaire de déplacer un coffret de commande difficile d'accès pour les entretiens à venir. montant des travaux 1096.48€ TT. Ce sera à mettre au budget 2025.

### 3 - questions diverses

- Elections législatives

M. le Maire rappelle que des élections législatives sont prévues les dimanches 30 juin et 7 juillet. il propose le tableau des permanences qui sera à confirmer par les membres du conseil municipal

- Problème à St Gervais sur Couches le 8 mai 2024

Mme Fortier donne lecture des courriers que les parents d'élèves ont adressés à M. le Sous-préfet d'Autun, Mme l'inspectrice de l'éducation nationale et M. le Procureur de la République. Certains parents ont déscolarisé momentanément leurs enfants suite au problème qui a eu lieu le 8 mai 2024 à St Gervais sur Couches.

Fin de la séance 20h30

Le Secrétaire de séance,

Fait à SAINT-MAURICE-LES-COUCHES  
Le Maire,